



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

PROCÈS-VERBAL N° 34 – REUNION DU 17 AVRIL 2025

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membre présent :	
Membre coopté :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	MM. BAUDOUIN Gilles, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ✚ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ✚ M. GILBERT Francis – ES AFP
- ✚ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ✚ M. RAMBAUD Alexandre – L'Absie Largeasse MC
- ✚ Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- ✚ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise

Le procès-verbal n°33 du 10 avril 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
Procès-Verbal n°34 / Réunion du 17 avril 2025**

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Match N° 28726724 Nueillaubiers (3) / Voulmentin (2) en séniors D4, poule A.

Arbitre : M. Chiffain MOUSTAKIMA

La commission Sportive, Litiges et Contentieux reprend le dossier transmis par la commission départementale de Discipline avec son PV n°30 du 09 avril 2025.

La commission Sportive, Litiges et Contentieux prend note de la décision de la Commission Départementale de Discipline, valide la sanction « *Donne match perdu par pénalité à l'équipe de NUEILLAUBIERS (3)* ».

**La commission Sportive, Litiges et Contentieux enregistre en Séniors Départemental 4 Poule A :
Match perdu par pénalité pour Nueil Aubiers FC (3) avec moins un (-1) point et zéro (0) but pour en attribuer le gain à Voulmentin St Aubin (2) avec trois (3) points et trois (3) buts.**

WEEK-END DU 12-13 AVRIL 2025

Match N° 28712391 Interbocage (2) / St Amand sur Sèvre (1) en D3, Poule A.

Arbitre : M Jimmy DUFLOS

Réclamation d'après-match du club de **St Amand sur Sèvre** : « *Un joueur était présent sur la feuille de match de leur équipe 1 ayant joué le samedi et a joué l'entièreté du match avec l'équipe 2 le dimanche. Étant dans les 5 derniers matches, cette pratique n'est plus autorisée.* »

La commission Sportive, Litiges et Contentieux déclare la réclamation d'après match, régulièrement confirmée par mail du 14 Avril 2025 à 10h26, recevable en la forme.

Match de référence : n° 28752118 Naintré CS (1) – Inter Bocage FC (1) en Championnat Séniors Régional 3 Poule A du 12 Avril 2025.

Après vérification des feuilles de matchs, la commission Sportive, Litiges et Contentieux constate qu'un joueur, licence n°1192419564, qui a participé à la rencontre n°28712391 Inter Bocage FC (2) – St Amand sur Sèvre FC en Séniors Départemental 3 Poule A du 13 Avril 2025 était inscrit sur la feuille de match « *match de référence* ».

La Commission Sportive, Litiges et Contentieux constate également que ce joueur, licence n°1192419564 n'a pas participé à la rencontre n°28752118 Naintré CS (1) – Inter Bocage FC (1) en Championnat Séniors Régional 3 Poule A du 12 Avril 2025 et était dans son plein droit.

La commission Sportive, Litiges et Contentieux déclare la réclamation d'après match non fondée et valide le score acquis sur le terrain, soit Inter Bocage FC (2) – St Amand sur Sèvre Es (1) = 2 – 1 en Séniors Départemental 4 Poule A.

Les droits de confirmation de « *réclamation d'après match* », soit 78€, seront portés au débit du club de st Amand sur Sèvre Es.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
Procès-Verbal n°34 / Réunion du 17 avril 2025

FORFAITS

Amende de 52€ :

- ⊕ Match n° 28853112 AFP (3) / Paludéen (1) en séniors D4, Poule D.
 - **Paludéen 2^{ème} forfait.**

Amende de 42€ :

- ⊕ Match n° 28715789 Ste Ouenne (1) / Le Tallud (4) en séniors D4, Poule C.
 - **Le Tallud 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 28853107 Niort Pexinoise (1) / Mauzé sur le Mignon (2) en séniors D4, Poule D.
 - **Mauzé/Mignon 1^{er} forfait.**

Amende de 32€ :

- ⊕ Match n° 29044715 Nueillaubiers (1) / Ent. USPM-Ste Eanne (1) en u18 D1, Poule A.
 - **Ent.USPM-Ste Eanne 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 30145202 Sauzéen (2) / FC Boutonnais (3) en séniors D5, Niveau 2, Poule E.
 - **Amical Sauzéen 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 30143994 Boismé Clessé (2) / Vrines (3) en séniors D5, Niveau 1, Poule A.
 - **Vrines 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 30144468 Viennay Gâtine (1) / Brion Près Thouet (2) en séniors D5, Niveau 1, Poule B.
 - **Brion Près Thouet 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 53034774 FC Boutonnais (1) / St Christophe 86 (1) en séniors F à 8, Poule A.
 - **St Christophe 86 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 53039368 Ent. Chauvigny Jardres (2) / Bessines ASPTT (1) en séniors F à 8, Poule B.
 - **Ent. Chauvigny Jardres 1^{er} forfait.**

Amende de 21€ :

- ⊕ Match n° 30110406 GJ Cœur de Bocage (3) / CO Cerizay (1) en u17 D2, Poule A.
 - **GJ Cœur de Bocage 2^{ème} forfait.**
- ⊕ Match n° 30131936 Bressuire (1) / Niort Chamois (1) en u13 accession LFNA.
 - **Niort Chamois 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 30113500 Niort Chamois (3) / Pays Mellois (1) en u13 D1.
 - **Niort Chamois 1^{er} forfait.**
- ⊕ Match n° 53035656 Celles verrines (1) / GJ 3 Vallées 86 (2) en u14-u17 F à 8, Poule C.
 - **GJ 3 Vallées 86 3^{ème} forfait.**
- ⊕ Match n° 30110410 Moncoutant (1) / GJ ETSO (1) en u17 D2, Poule A.
 - **GJ ETSO 3^{ème} forfait.**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX
Procès-Verbal n°34 / Réunion du 17 avril 2025

- ⌚ Match n° 53036950 Montmorillon (2) / Ent. Chamois-Chauray-Echiré (2) en u16-u18 F à 11, Poule C.
 - **Ent. Chamois-Chauray-Echiré 1^{er} forfait.**
- ⌚ Match n° 30101996 Interbocage (1) / Parthenay Viennay (2) en u17 D1.
 - **Parthenay Viennay 1^{er} forfait.**
- ⌚ Match n° 30110933 Echiré St Gelais (1) / Bessines ASPTT (1) en u17 D2, Poule B.
 - **Bessines ASPTT 2^{ème} forfait.**
- ⌚ Match n° 30114000 Chiché (2) / Nueillaubiers (2) en u13 D4, Poule B.
 - **Chiché 2^{ème} forfait.**

FORFAIT GENERAL

- De l'équipe u17 D2, poule A, du **GJ ETSO**.

Les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront alors exempts au calendrier. Tous les résultats de cette équipe ont été annulés (art.19 B-6, des RG de la LFNA).

- De l'équipe u14-u17 F à 8, Poule C, du **GJ 3 Vallées 86**.

Le dernier adversaire de cette équipe sera alors exempt au calendrier. Tous les résultats de cette équipe sont conservés (art.19 B-6, des RG de la LFNA).

FMI OU FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende de 25€ au club désigné en gras :

- Match n° 28712884 **Brion Près Thouet** (1) / Vrère (1) en séniors D3, Poule B.
- Match n° 30148068 **Sud Gâtine** (3) / FC Autize (4) en séniors D5, Niveau 1, Poule D.
- Match n° 30148308 **AFC** (2) / Augé Azay le Brûlé (2) en séniors D5, Niveau 1, Poule E.
- Match n° 30148117 **St Aubin le Cloud** (3) / Pays Thénezéen (3) en séniors D5, Niveau 2, Poule C.

RESULTAT NON SAISI OU FMI NON UTILISEE

Amende de 25€ au club désigné en gras :

- Match n° 30114046 **Chauray** (4) / Celles Verrines (2) en u13 D4, Poule C.
- Match n° 30110409 **Ent. P.Thénezéen-Vasles** (1) / Ent. Gatifoot-Le Tallud-Sud Gâtine en u17 D2, Poule A.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu des communes de :

Chiché (du 16 avril au 05 mai 2025), Niort (terrains engazonnés du 19 au 22 avril), St Amand/Sèvre (terrain honneur jusqu'au 28 avril 2025).



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX**
Procès-Verbal n°34 / Réunion du 17 avril 2025

COURRIERS

-  Du club de **Voulmentin** concernant l'accueil d'une ½ finale de coupe Saboureau ou Réserves. Pris note.
-  Du club de **Coulounges Thouarsais** concernant l'accueil d'une ½ finale ou finale de coupe départementale. Pris note.

DECLARATIONS TOURNOIS / PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 26 €

➤ Du club **du CS Beauvoir/Niort** : tournoi u11/u13 le 14 juin 2025 au stade de Beauvoir/Niort. La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à des compétitions officielles du District qui se dérouleraient ce jour-là et qui restent prioritaires sur le tournoi* ».

DECLARATIONS DE MATCHES AMICAUX

Rappel : la déclaration est fortement conseillée pour des raisons d'assurance et seul(e)s les joueurs(ses) licencié(e)s sont autorisé(e)s à participer aux rencontres.

Samedi 17 mai 2025

- Loudun / Moncoutant en u18F à 17h au stade de Loudun.

**Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT**



**Le Président
Jean-Pierre GODET**





**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX**
Procès-Verbal n°34 / Réunion du 17 avril 2025



COUPE DES DEUX-SEVRES
1/4 de finales

Coupe Des Deux-Sèvres / Unique				Poule Unique		31	
Dimanche 20/04/2025							
J7	53285879	57891.1 525269	Chauray Fc 3	- 522232	Vrere St Leger De M. 1	15H	Stade Municipal 3 Annexe 2 Rue Du Stade 79180 CHAURAY
J7	53285880	57892.1 541521	Nueillaubiers Fc 2	- 553888	Val De Boutonne Foot 1	15H	Stade Armand Tuzelet 1 3 Rue De La Fabrique 79250 NUEIL LES AUBIERS
J7	53285877	57889.1 564509	Aiffres Fors Prahecq 1	- 546424	Airvo St Jouin Fc 1	15H	Stade Jacques Michelet Place Rene Cassin 79230 AIFFRES
J7	53285878	57890.1 590241	Pays De L Ouin Fc 1	- 520570	Terves Esperance 1	15H	Stade Pierre Martin 21 Rue Du Moulin Des Champs 79700 MAULEON



COUPE SABOUREAU
1/4 de finales

Coupe Saboureau / Unique				Poule Unique		30	
Dimanche 20/04/2025							
J7	53286152	57893.1 526961	Louzy Es 1	- 507340	Coulonges Thouarsais 1	15H	Stade De L' Étoile Rue Du Stade 79100 LOUZY
J7	53286153	57894.1 560578	Clazay Bocage Fc 1	- 545021	Fayenoirterre Es 1	15H	Stade André Drochon Route De La Chataigneraie 79380 LA FORET SUR SEVRE
J7	53286154	57895.1 563636	Bessines Asppt 1	- 520162	Niort St Liguairre Ol 3	15H	Stade Des Gardoux Rue De La Levee De Sevreau 79000 NIORT
J7	53286155	57896.1 582376	L Absie Larg. Mout. 1	- 553888	Val De Boutonne Foot 2	15H	Stade Municipal Route De Niort 79240 L ABSIE



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX**
Procès-Verbal n°34 / Réunion du 17 avril 2025



**COUPE DES RESERVES
1/4 de finales**

Coupe Des Réserves / Unique	Poule Unique	32
Dimanche 20/04/2025		
J5 53288936 57932.1 545731 Aubinrorthais Es 3 - 507422 Moncutant Sa 4	15H	Stade De Rorthais Rorthais 79700 MAULEON
J5 53288934 57930.1 546422 Celles-Verrines Es 3 - 563636 Bessines Asptt 2	15H	Stade De La Boissière Route De Chize 79370 CELLES SUR BELLE
J5 53288933 57929.1 553454 Beaulieu Breuil Es 3 - 523946 Le Tallud Eveil 4	15H	Stade Municipal Breuil Chaussée Breuil Chaussee Route De Clazay 79300 BRESSUIRE
J5 53288935 57931.1 561222 Fc Autize 4 - 590217 Pays Mellois As 3	15H	Stade De La Richardière Terrain Honneur Route De Saint Pompain 79160 COULONGES SUR L AUTIZE

Sous réserves de procédures en cours ou à venir

**COMMUNIQUE
SENIORS 5^{ème} DIVISION**

Compte tenu des différents reports et des équipes encore en compétition en Coupe des Réserves, la commission Sportive, Litiges et Contentieux replanifie la dernière journée du championnat de 5^{ème} division, **Niveau 1**, initialement prévue le 27 avril 2025, au **18 mai 2025**.

Pour information : des rencontres de 5^{ème} division pourront se planifier le 11 mai 2025 sous réserve d'accord entre les deux clubs, d'accord de la commission Sportive du District et sous réserve d'aucun enjeu sportif (équipes pouvant être concernées par la montée en division supérieure).

La dernière date planifiable étant le 18 mai 2025.